38e ANNÉE N° 2916 PARAIT LE SAMEDI 25 JUILLET 1925

SISTERON JOURNAL

REPUBLICAIN DEMOCRATE DE GAUCHE

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
PAYABLES D'AVANCE
DIX francs par an
ETRANGER port en sus

ADMINISTRATION ET RÉDACTION, 25, *Rue Droite*, 25, SISTERON
Fondateur : A TURIN — Directeur-gérant : M.-PASCAL LIEUTIER
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste
Les annonces sont reçues au Bureau du Journal ; à Paris, à l'*Agence Havas*, 62, rue de Richelieu et dans les principales Agences.

ANNONCES
Judiciaires (la ligne).....1,00
Réclames (la ligne).....0,80
Commerciales (la ligne).....1,00
Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gre à gré.

Fête Mutualiste

Comme nous l'avions annoncé dans nos précédents numéros, l'« *Union Mutuelle des Femmes de Sisteron* » pour fêter le 10e anniversaire de sa fondation a groupé dimanche dernier ses membres actifs et honoraires en un banquet fraternel qui a obtenu le plus vif succès. Ce fut une vraie fête de concorde et d'union.

Vers midi, des groupes de dames et de jeunes filles portant l'insigne vert et or de la Société se rendent à l'hôtel des Accacias où Mme Massot-Devèze, présidente, entourée des membres du Conseil d'Administration, les reçoit avec la plus grande cordialité. La joie éclaire tous les visages. Jeunes et vieilles sont également contentes de se trouver réunies et se promettent un égal plaisir.

La salle du banquet où est dressé un élégant couvert paraît à peine suffisante pour contenir les soixante convives qui se pressent autour des tables disposées en double fer à cheval. Cependant, grâce à la bonne organisation de la fête, chacune trouve rapidement sa place, et c'est dans un joyeux brouhaha de conversations qu'on attaque le hors-d'œuvre.

Le dîner est exquis, aussi tout le monde y fait honneur avec un excellent appétit. La plus franche gaîté ne cesse de régner pendant toute la durée du repas.

Au dessert, tandis que le champagne pétille dans les coupes, deux sociétaires s'approchent de la table d'honneur et déposent devant la Présidente une charmante surprise préparée pour elle en grand mystère grâce à la participation spontanée de tous les membres de la Société : deux magnifiques coupes d'argenterie formant surtout, accompagnées d'un superbe bouquet portant cette inscription : « L'Union Mutuelle des Femmes de Sisteron à sa Fondatrice »

En même temps, Mlle Borel, membre honoraire, se lève, et au nom de la Société, offre en témoignage de reconnaissante affection à Mme Massot-Dévèze les objets d'art et les fleurs qu'on vient d'apporter. Elle le fait en termes choisis et pleins de cœur. Les applaudissements et les cris de « Vive notre Présidente ! » éclatent de toute part.

Mme Massot-Devèze très émue par cette vibrante manifestation de sympathie se lève après quelques instants, serre chaleureusement la main de Mlle Borel et adresse à l'assistance un discours qui fut si apprécié que nous nous faisons un plaisir de le reproduire ici :

Mes chères Collaboratrices,

« Les larmes que vous voyez dans mes yeux vous disent assez l'émotion qui m'étreint en cet instant inoubliable. De tout mon cœur, je vous remercie de la délicate attention que vous venez d'avoir pour moi. Votre témoignage d'affection m'est infiniment précieux et je vous en exprime à toutes ma vive reconnaissance. Je vous fais toutefois un amical reproche, c'est de m'avoir trop gâtée. L'affection que vous me témoignez d'une si délicate façon est, vous le savez bien, tout-à-fait réciproque

« Je considère notre Société comme une grande famille et chacune de vous peut et pourra toujours compter sur mon dévouement le plus absolu. Je tiens à vous le redire aujourd'hui où nous célébrons un anniversaire qui nous est particulièrement cher.

Car nous fêtons vous le savez le dixième anniversaire de la fondation de notre société ; je pourrai presque dire le onzième, quisque c'est exactement le 24 mai 1914 qu'un groupe de vaillantes sisteronnaises a jeté les bases des statuts qui nous régissent. Mais comme ses statuts ne ne furent approuvés que le 25 septembre 1915, c'est seulement à cette date que remonte notre existence officielle.

Nous pouvons célébrer avec orgueil cet anniversaire, car la création de notre Mutualité fut un véritable acte de courage et de foi Je fais appel au témoignage de vos souvenirs, vous, Mesdames, qui avez été mes collaboratrices de la première heure. Que de résistances et de préjugés nous avons eu à vaincre ! que de difficultés à surmonter ! Alors comme aujourd'hui, l'ignorance et les rivalités personnelles étaient les plus grands ennemis de toute innovation utile, de tout progrès. Que ne disait-on sur notre audace de vouloir grouper des femmes et seulement des femmes en une société ou il y aurait des règles strictes à suivre des statuts à observer. " Cela ne marchera jamais, s'écriaient certaines bonnes âmes. Vous verrez que toute cette histoire finira mal, etc...

En dépit de ces prédictions décourageantes dont votre clair bon sens de Sisteronnaises à fait prompte justice, vous n'avez pas hésité à vous grouper autour de moi et à m'accorder votre confiance. Vous sentiez que mon but visant plus haut qu'au soulagement matériel des misères physiques, était le véritable rapprochement des volontés, l'union sincère et confiante de tous les cœurs. Soyez remerciées de l'avoir si bien compris. Grâce à vous toutes, notre noble but est atteint.

« En dix ans, nous avons su donner à notre société une prospérité matérielle et morale qui est souvent citée en exemple par la Fédération Mutualiste du Sud-Est.

« Malgré les difficultés nées de la guerre, nos finances prudemment gérées nous ont permis tout en payant exactement les indemnités statutaires de constituer un fonds de réserve tel que nous pouvons, non seulement envisager sans crainte une épidémie toujours à redouter, mais que nous pourrions encore, si la loi nous y autorisait, créer une pension de retraite Nous avons les fonds disponibles pour cela, mais la loi exige qu'une société existe depuis 15 ans au moins, avant qu'elle ait le droit de servir une pension. Quand les 15 ans seront écoulés, ce n'est pas une, mais deux pensions peut-être dont nous pourrons envisager la création. Ce sont là des résultats incontestables.

« Au point de vue moral, même situation satisfaisante. Un esprit d'union, de bonne entente et de libre discipline n'a cessé de régner parmi nous.

« Le dévouement des membres de notre Conseil d'Administration est au dessus de tout éloge, il a beaucoup contribué à obtenir les excellents résultats dont je viens de vous entretenir et je suis heureuse de rendre publiquement hommage à ces qualités de compétence et de sûr jugement.

« Comme vous le voyez, mes chères Collaboratrices, c'est en marchant que nous avons démontré le mouvement à ceux qui prétendaient nier son existence. Avec mesure et discrétion, nous avons fait à Sisteron, au meilleur sens du mot, œuvre de Citoyennes. Nous avons prouvé aux obstinés qui venaient encore contester ce titre aux femmes, que, sans en avoir les prérogatives, elles en ont déjà toutes les vertus.

« Et puisque nous abordons ce sujet, laissez-moi vous dire mon ferme espoir de voir bientôt disparaître la grande injustice dont les femmes françaises sont encore victimes. La France, pays de lumière et de progrès, est, avec la Roumanie, la dernière nation du monde où les femmes ne votent pas. Partout, en Angleterre, en Allemagne, en Pologne, en Belgique, aux Etats-Unis, en Suède et en Norvège, en Italie même, les femmes prennent part à la vie publique pour le plus grand bien de leur Pays.

« J'ai confiance en la justice du nôtre pour que ce même droit nous soit promptement accordé. Nous avons prouvé que nous étions dignes de l'exercer, et le jour où l'on nous appellera, qu'on le sache bien, nous serons prêtes.

« Il est dans les réunions de famille un pieux usage auquel je me garderai de manquer : celui de parler des absents et des chers disparus. J'adresse donc notre cordial salut à celles de nos sociétaires qu'un deuil, une maladie ou un empêchement retiennent loin de nous aujourd'hui.

« Je m'incline respectueusement devant toutes celles à qui la guerre a ravi un époux, un père ou un parent bien-aimé, qu'elles soient assurées, maintenant comme autrefois de notre affectueuse sympathie et de notre agissante amitié.

J'évoque avec émotion la mémoire de nos chères sociétaires disparues au cours de ces dix années. Ces femmes de bien ont laissé un souvenir impérissable dans notre Société dont elles furent membres fondatrices.

« Je tiens aussi à rendre hommage au dévouement et à la générosité de nos membres honoraires qui sont pour notre société un si précieux appui. Je les remercie bien sincèrement et leur souhaite ici une cordiale bienvenue. Qu'il me soit permis de remercier plus particulièrement l'une d'entr'elles que nous possèdons depuis peu de temps mais dont nous avons pu apprécier déjà l'actif dévouement. J'ai nommé Mlle Borel qui, depuis son retour définitif à Sisteron passe sa vie à faire le bien sous toutes ses formes et dont l'action intelligente et bienfaisante produit déjà les meilleurs résultats. Je suis certaine que sa collaboration sera des plus fécondes pour notre Société.

« En ce jour de joie et de fête, nous n'oublierons pas les grands morts qui ont sacrifié leur vie pour libérer la France, et avant de nous séparer, nous irons pieusement déposer au pied du monument qui perpétue leur souvenir, des gerbes de fleur, en témoignage d'admiration et de reconnaissance.

« Mais je ne veux pas abuser de votre bienveillante attention et je n'oublie pas qu'à la fin d'un banquet les chansons valent mieux que les discours.

« Je termine celui-ci déjà trop long en vous remerciant encore et de tout cœur, mes chères collaboratrices, pour le magnifique essor que vous avez su donner à notre œuvre commune. Cette œuvre nous survivra et rendra longtemps encore des services aux femmes de Sisteron. Et quand notre journée de travail terrestre accomplie nous irons reposer à côté des anciens qui nous attendent, nous pourrons nous endormir avec la satisfaction d'avoir fait un peu de bien dans notre chère ville natale.

« Nous transmettrons aux jeunes le flambeau qui s'échappera de nos mains défaillantes et l'on verra toujours des Sisteronnaises sachant unir sagement la tradition au progrès continuer dans le pays notre

© VILLE DE SISTERON

œuvre de Mutualité et d'Union.

« C'est dans cette pensée que je lève mon verre à l'avenir de notre Société, à la santé de tous ses membres, et à la prospérité de notre cher Sisteron. »

Ce discours, interrompu par de fréquents applaudissements s'achève au milieu de l'émotion générale. Des larmes brillent dans tous les yeux. Dans un élan unanime, la salle entière, debout, fait une ovation à la Présidente.

Celle-ci propose alors de faire une collecte dont le produit sera affecté à diverses bonnes œuvres et permettra notamment d'offrir quelques douceurs aux femmes âgées ou malades de l'hôpital. Cette proposition est immédiatement adoptée. Deux gracieuses jeunes filles passent dans les rangs des convives où leurs plateaux se remplissent bien vite de billets et de pièces de monnaie. La trésorière fait et annonce le total : la collecte atteint le chiffre respectable de 168 fr 35. Tout le monde s'est montré fort généreux.

A ce moment la porte s'ouvre pour livrer passage à la délégation de la société masculine de Secours Mutuels. Elle est composée de 6 membres : MM. Roa, président, Paret, maire, et Donzion, vice-présidents, Lieutier, secretaire, Siard et Peignon.

Ces Messieurs saluent aimablement la Présidente et l'assistance puis prennent place à la table qui leur est réservée au centre de la salle. Pendant qu'on leur sert une coupe de champagne, Mme Massot-Devèze leur souhaite la bienvenue en termes fort spirituels. M. Roa, le distingué président de la Société de Secours Mutuels, lui répond en portant un toast très cordial à la Présidente et à la société féminine. Un ban est battu en son honneur.

C'est le signal de la gaîté. Les chansons commencent, les romances succèdent aux monologues et les chansonnettes aux airs d'opéra. Tout le monde rit et s'amuse franchement et le temps passe de la façon la plus agréable.

Vers 4 heures, la délégation mutualiste masculine se retire charmée du bon accueil qu'elle a reçu.

Peu après, sur l'invitation de la présidente, toutes les sociétaires présentes quittent la salle du banquet et vont se ranger en bon ordre devant l'hôtel afin de se rendre au monument des morts.

Le groupe se forme et se dirige vers la place de l'Eglise. Là, tandis que, dans un silence profond les mutualistes se placent autour de la grille du monument, deux magnifiques gerbes de fleurs sont pieusement déposées sur la pierrre où sont inscrits les noms de nos glorieux héros sisteronnais.

Après quelques minutes de recueillement, le groupe s'éloigne. Puis, les sociétaires qui ont participé à cette touchante manifestation prennent congé de la Présidente et se séparent en se félicitant de la bonne journée qu'elles viennent de passer.

Le Conseil d'Administration se rend ensuite à l'hôpital pour remettre à Mme la Supérieure les douceurs destinées à ses pensionnaires âgées ou malades.

Comme on le voit, les dames Mutualistes n'ont oublié personne en célébrant leur anniversaire, ni les morts, ni les vivants. Nous les en remerciona au nom des uns et des autres, et nous félicitons sincèrement les organisatrices de cette belle fête qui a fait époque dans notre ville où on en gardera longtemps le souvenir.

Chronique Electorale

Par suite du retrait de la candidature communiste Conchy qui a péniblement obtenue 90 voix dans tout le canton la situation électorale actuelle est représentée par deux candidatures, celles des citoyens Galici Emile de Sisteron et Jourdan Léon, de Marseille, conseiller sortant.

* * *

Dans notre numéro du 11 Juillet nous avons dit que nous assisterions d'une manière toute passive aux péripéties des élections du canton, on nous a fait des reproches à ce sujet, mais nous resterons encore cette semaine chroniqueur impartial puisque les candidats ont un organe leur appartenant pour défendre leur cause. Notre spectative ne nous a pas quand même garantie contre les coups d'épingles. Mais bah ! en politique tout est permis.

* * *

La période électorale devient chez nous un jeu de passe-temps. Le public s'y prête volontiers parce qu'elle lui procure des imprévus qui viennent couper la monotonie de son existence. Les préambules d'une élection sont pour lui jeux d'enfant, il suit l'affichage des affiches et se diverti à leur lecture. Ce n'est qu'à l'approche du jour de vote que les électeurs prennent « position » et échangent leurs impressions sur les chances de succès des candidats.

Dans notre cité, jamais élection cantonale n'attirat tant l'attention des électeurs.

Deux candidats, à étiquette républicaine sollicitent leurs suffrages et le résultat du premier tour indique suffisamment — puisque quelques voix seulement séparent les deux candidats — que la lutte sera chaude au deuxième où les affiches succèdent aux affiches et le vocable électoral est sorti du magasin des accessoires : de tout cela, espérons-le, il n'en restera rien les élections terminées.

A dire vrai, M. Jourdan a perdu du terrain depuis les élections de Mars 1924 lorsqu'il battit M. Anglès à une forte majorité. Depuis cette majorité a fortement diminuée à chaque élection qui l'interessait.

M. Galici, sisteronnais de race, a tenu à connaître les émotions du scrutin et le sentiment de ses compatriotes à son égard. Il n'a pas été mal inspiré puisqu'un grand nembre d'électeurs lui ont fait confiance au premier tour.

* * *

La lutte est d'autant plus vive que nos trois députés, Baron, Gardiol et Michel, sont venus y prendre part alors que rien ne les obligeaient à rentrer dans l'arène électorale. Il nous semble qu'il eût été plus prudent de s'abstenir, cette élection est aussi bien placée sur le terrain local que politique. Galici se réclame à bon droit du titre "d'enfant du pays". Ce qualificatif mettra certainement à l'aise les électeurs indécis sur le choix d'une candidature..

Nous voilà donc en présence de deux candidats républicains ayant les mêmes chances de succès, sauf cependant qu'un courant se dessine en faveur de Galici. Mais quel que soit l'élu, aucun réactionnaire n'étant sur les rangs, il sera l'élu du parti républicain tout entier.

Dimanche soir nous serons fixés et puisqu'il est dit qu'à Sisteron tout se termine par des chansons, ceux qui entonneront le chant de la victoire se rappeleront que le scrutin clos, il ne reste ici que des amis qui ne sont ennemis que l'espace d'une minute.

SUIRAM.

Voici les résultats du premier tour dans les Cantons

CONSEIL GENERAL

Canton de Sisteron — MM. Jourdan, cartel des gauches, 415 voix ; Galici, socialiste 349 voix ; Conchy, communiste, 88 voix. Il y a ballottage.

Canton de Turriers. — MM. Cler, socialiste, 108 voix ; Mouraire, radical indépendant, 246 voix, élu.

Canton de La Motte du Caire. — MM. Massot, républicain socialiste, 430 voix, élu, Pauchon, républicain, 197, Reynaud, soc. 52.

CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

Canton de Volonne. — MM. Julien Gabriel S. F. I. O, 438 voix, élu ; Pulvérail Henri, S. F. I. O. 441 v. élu (sans concurrents).

Canton de Noyers s-Jabron. — Sias, socialiste, 172 v., Cassan, républicain, 232, élu.

Chronique Locale

SISTERON

Enquête d'Utilité Publique. — Par arrêté de M. le Préfet des B A en date du 15 Juillet une enquête d'utilité publique est ouverte sur la demande et le dossier présentés par la Société des Forces Motrices de la Durance pour l'obtention de la concession, avec déclaration d'utilité publique d'une ligne de transport d'énergie électrique à haute tension dans chacune des communes de Vaumeilh, Valernes, Sisteron, Entrepierres, Peipin, Aubignosc et Château-Arnoux.

Les pièces de l'avant projet resteront déposées à la Mairie de Sisteron du 20 Juillet au 5 août 1925, pour être communiquées sans déplacement aux personnes qui voudront en prendre connaissance.

Un registre d'enquête sera ouvert pendant le même temps pour recevoir les observations auxquelles pourra donner lieu l'avant-projet dont il s'agit.

Nous prions instamment le public d'aller consulter le régistre d'enquête.

Fanfare du Boumas. — Fête du 26 juillet — Saint-Christophe —

A 5 h. du matin, réveil en fanfare ; à 9 h. visite de santé et pesage minutieux ; à 11 h. défilé de la fanfare, aubade aux autorités ; à 12 h. réception à la mairie de Sarrebosc, apéritif d'honneur ; à 13 h. grand banquet. A l'issue du banquet un discours retentissant sera prononcé par le camarade Truchet Boutassier sur l'origine des canards ; à 15 h. grand concert par la fanfare ; à 16 h. concours de pêche à la ligne au lac Ernest, concours de boules et jeux divers ; à 18 h. bal à grand orchestre ; à 20 h. réveillon et concours de chant ; à 22 h. feux d'artifice, reprise du bal. Pendant toute la durée de la fête concours de tir à l'escabute au rocher de Gâche, prix, un flacon d'odeur Bichon. La Commissioa décline toute avarie.

Conférence. — Ce soir samedi à 9 h. aura lieu dans la salle du casino la conférence sur le vote de la femme que nous annonçions en temps voulu. Elle sera donnée par Mme Marie Gasquet dont le talent d'écrivain est si justement apprécié.

Mme Gasquet est une provençale, veuve du poète Joachim Gasquet, filleule de Mistral reine du félibrige Elle nous parlera de notre Provence, des "Droits de la Femme", et la soirée sera pour tous, nous l'espérons, d'une haute portée sociale et littéraire.

L'entrée de la salle est gratuite et nous ne doutons pas de l'empressement que mettrons nos compatriotes à venir.

DON. — A l'occasion du mariage de M. Germain Farcy avec Mlle Marthe-Augustine Latil qui a été célébré le 24 juillet courant, il a été versé par les nouveaux époux entre les mains de l'Officier de l'état-civil, la somme de 20 fr. qui a été remise à l'économe de l'hopital au profit des hospitalisés de cet établissement. Merci pour eux.

AVIS

Le Directeur de la **Chapelerie Clément**, chapelerie existante depuis un quart de siècle, informe le public qu'il vient d'ouvrir un magasin de **CHAUSSURES** de travail livrées à des prix exceptionnels de bon marché, en face l'ameublement Bourgeon et la bijouterie Belle.

Ne pas confondre, allez tous chez Clément.

ÉTAT-CIVIL

du 18 au 24 Juillet

NAISSANCES

Hélène Alberte Curet, rue Droite ;

Yvette Marcelle Germaine Chastel, campagne Roman, quartier du Plan.

Paul Louis Henri Estublier, à St-Jérome.

PUBLICATIONS DE MARIAGE

Pierre André Virginio dit Rurlini, maréchal-ferrant à Sisteron et Anna Louise Augusta Renoux, s. p. à Sisteron.

MARIAGES

Entre Germain Eugène Farcy et Marthe Augustine Latil.

Décès

Hortense Nai, 45 ans, hôpital.

Précaution indispensable

Le succès toujours croissant de la Poudre Louis Legras, a suscité bien des imitations. Aussi recommandons-nous d'exiger sur l'étiquette, sur la boîte et sur son enveloppe bleue, les mots « Louis Legras ». En effet, ce remède qui a obtenu la plus haute récompense à l'Exposition Universelle de 1900, est le seul qui calme instantanément les accès d'asthme, de catarrhe, d'oppression, de toux de vieilles bronchites et guérisse progressivement

Une boîte est expédiée contre mandat de 3 frcs 05 (port compris) adressé à Louis Legras, 1 Bd Henri-IV à Paris.

R. C. Seine 65483

VARIÉTÉS

Bâteau Municipal !

Que nos cipaux se rassurent car le bâteau dont il s'agit fut monté par les membres de la *Chambrette Bas-Alpine de Lyon.*

En effet cette Amicale, pour rompre une fois avec l'usage de se réunir l'été en banlieu lyonnaise, préféra s'assembler tout dernièrement bien au frais à bord de la Plate municipale de Lyon, superbe bâteau-lavoir tout de tôle d'acier, ancré sur la rive gauche du Rhône en amont du pont de la Guillotière.

Dès leur arrivée à bord, les membres de la Chambrette furent dignement reçus par leurs compatriotes Mme et M Richard, commandant les forces de ce navire. En leur honneur le pavois des grands jours de fêtes fut hissé au grand mât tandis que le canon d'arrière tirait une salve d'artillerie bien appliquée.

Sitôt après les souhaits de bienvenue, M Couttelenq en l'absence du président pris en main le gouvernail et c'est avec son amabilité coutumière qu'il sut mener en bon port les nombreux passagers qui étaient sur le pont. En cours de route le sympathique M. Douillé, secrétaire-général, lut le procès-verbal de la dernière séance, puis l'assaut traditionnel de chant commença et fut tel, que les applaudissements prodigués aux chanteurs et chanteuses eurent tôt fait de conjurer le violent orage qui se déchaina à ce moment sur Lyon.

Très apprécié fut le pot de T. S. F. qui ne cessa d'attirer les amateurs de chant et de bonne musique, mais... nous serions de très mauvais méridionaux si nous passions sous silence la pêche miraculeuse que firent nos compatriotes. En effet, le *pet* mordit fortement au *musclaou*, car en moins d'une heure l'un des nombreux cuviers du bâteau-lavoir (celui, je crois, de la Norine) en fut abondamment pourvu.

Mais vé !.. l'agréable gabier de vigie qu'est Mme André cessa tout-à-coup de griller sa *sibich'* pour signaler au loin l'arrivée de M. Rebattu, président, qui acclamé, reçut de tous *force* poignées de mains dès sa montée à bord. Le silence revenu, M. Pascal, de Salignac, se fit entendre dans sa « Saucisse de Menpenti » et M. Richard fils dans un « Salmigondis » des plus savoureux

Bientôt sonna l'heure de mettre

© VILLE DE SISTERON

pieds à terre et nos *Chambrettaïrés* enchantés d'avoir fait un si beau voyage quittèrent la Plate municipale. Cependant, pour combattre le mal d'*Amer* et d'eau douce dont tous furent atteints, nos intrépides compatriotes virèrent de bord vers le café Canton où, sans roulis ni tangage, ils purent se réconforter cordialement en buvant à cette mémorable journée qui prouva que les Bas-Alpins sont des marins toujours unis loin du pays, et même sur les bords du Rhône et de la Saône

Mât CARON.

Etude de Me ROUBAUD
Notaire à Sisteron

Vente de Fonds de Commerce

PREMIÈRE INSERTION

Suivant acte reçu par Me **Roubaud**, notaire à Sisteron, le seize Juillet mil-neuf cent vingt-cinq, enregistré à Sisteron le vingt-deux du même mois, folio 32, numéro 108, Mademoiselle **Latil** Augustine-Marthe-Sabine, demeurant à Sisteron, a vendu à Mademoiselle **Latil** Marie-Jeanne, demeurant à Sisteron, ses droits indivis soit, moitié d'un fonds de commerce d'épicerie connu sous le nom d' « *Alimentation Moderne* » qu'elles exploitaient ensemble, Rue de Provence, n° 5, et comprenant, élément incorporels, matériel, marchandises, droit au bail du local où il est exploité.

Jouissance immédiate.

Oppositions dans les dix jours de la seconde insertion en l'étude de Me Roubaud, notaire soussigné.

Pour première insertion,

Signé : ROUBAUD.

Emission au pair de Rentes perpetuelles 4 0/0 1925,

avec garantie de change

Cette émission, ouverte depuis le 20 Juillet, est réservée aux porteurs de Bons de la Défense Nationale souscrits ou renouvelés jusqu'au 5 septembre. Ces Bons sont échangés pour leur valeur nominale diminuée du montant des intérêts perçus d'avance pour la période du 6 septembre au jour de l'échéance des Bons.

L'intérêt des Rentes nouvelles est fixé à 4 0/0 minimum ; les coupons semestriels seront payés le 5 mars et le 5 septembre de chaque année.

Les souscripteurs bénéficient de deux avantages que ne possède aucune autre valeur mobilière

1°) Les rentes nouvelles sont exonérées d'impôts, *y compris l'impôt général sur le revenu* ; elles ne sont donc pas soumises à la déclaration.

2°) Ces rentes sont garanties contre toute hausse de la livre sterling au dessus de 95 f. Si le cours moyen de la livre sterling pendant le semestre précédant l'échéance du coupon est égal ou inférieur à 95 frs, la valeur du coupon semestriel reste fixée à 2 frs S'il est supérieur à 95 frs, le coupon bénéficie d'une augmentation proportionnelle à la hausse de la livre sterling.

Ces rentes nouvelles seront cotées en Bourse dans le plus bref délai après la clôture de l'émission. L'Etat ne pourra les rembourser qu'à raison de 50 fois le montant du dernier coupon semestriel.

A vendre

Trois Charriots

quatre roues à un et deux chevaux.

UN BREACK

quatre roues. S'adresser à Mme veuve **Bonnet**, vins, Sisteron.

HERNIE

Membre du Jury et Hors Concours

R.C. Seine 102.510

Grâce aux célèbres Appareils sans Ressort à **COMPRESSION SOUPLE**

de **M. GLASER** le grand spécialiste de Paris, bd Sébastopol, 44 (Anc. N° 63). la hernie, infirmité dangereuse et souvent mortelle n'est plus désormais qu'un vain mot.

Sanctionnés officiellement par le Corps Médical, le 5 juillet 1922 ces nouveaux appareils appliqués à des milliers de désespérés réalisent chaque jour des prodiges et procurent à tous ceux qui les ont adoptés la **SECURITÉ** le **SANTÉ**, et selon l'avis des malades eux-mêmes, la **GUERISON DEFINITIVE.**

Devant de tels résultats, garantis toujours par écrit, les personnes atteintes de hernies doivent s'adresser sans retard à **M. GLASER** qui leur fera gratuitement l'essai de ses appareils à :

LARAGNE, 28 Juillet de 11 h à 2 h. Grand Hôtel Moderne.

Les MEES, mardi 4 août de 10 h. à 4 heures Hôtel Barras.

SISTERON, 5 août, hôtel des Acacias.

DIGNE, samedi 8 août, hôtel Boyer-Mistre.

NOUVELLE CEINTURE VENTRIERE

pour déplacement tous organes

TRAITE de la HERNIE franco sur demande à **M. GLASER**, 44, Bd Sébastopol, PARIS

Etude de Me ROUBAUD
Notaire à Sisteron

Vente de Fonds de Commerce

DEUXIEME INSERTION

Par acte en mes minutes du vingt trois Juin mil-neuf-cent-vingt-cinq enregistré le premier Juillet mil-neuf-cent-vingt-cinq, folio 9 No 34, Monsieur **Vial** Jean-Henri-Fortuné et dame **Bontoux** Juliette son épouse demeurant à Aubignosc, ont vendu à Monsieur **Bontoux** Emile Joseph, négociant demeurant à Aubignosc le fonds de commerce d'*Epicerie et Café* y compris la licence, qu'ils exploitaient à Aubignosc.

Jouissance immédiate.

Les oppositions seront reçues, s'il y a lieu, en mon étude dans les dix jours de la présente insertion, faite en renouvellement de celle parue dans le journal du 4 Juillet 1925.

Pour deuxième insertion,
ROUBAUD

RENTE FRANÇAISE 4 0/0

avec

Garantie de Change

sur

la base du cours de la livre Sterling

et

Exemption de tous impôts

y compris l'Impôt Général sur le revenu

EMISSION

du 20 Juillet au 5 Septembre

réservée aux porteurs de

Bons de la Défense Nationale

ON SOUSCRIT SANS FRAIS

à la

SOCIETE GENERALE

agence de **DIGNE**, 15, Boulevard Gassendi, et au bureau de **SISTERON** rue Droite (*Samedi et jour de foire*).

UNE BONNE ADRESSE....

Chaussures Autran

Rue de Provence — *SISTERON*

LUXE — TRAVAIL — QUALITÉ

Les Meilleures Marques ***BAS PRIX***

BUVEZ L'EAU MINÉRALE

de SAINT-PIERRE-D'ARGENÇON

GARANTIE NATURELLE

Exempte de gazéification artificielle R. C. N° 1469

Pour renseignements s'adresser au Directeur de la Source de Saint Pierre-d'Argençon

---

Atelier de Modes

Mesdemoiselles **Y. Eyraud** et **H. Silvestre**, ont l'honneur d'informer le public qu'elles viennent d'ouvrir un salon de modes, dans un local de l'ancienne maison Bassac place du Marché, au rez-de chaussée.

Les personnes désireuses de leur accorder leur confiance peuvent s'y adresser dès maintenant.

Mme JEAN

Chirurgien-dentiste de la Faculté de Médecine de Paris.

Cabinet à Sisteron
Rue de Provence
Immeuble de la Recette des Finances

INSTALLATION MODERNE

Maladies de la bouche et des dents.

Appareils or et caoutchouc, couronnes, inlays et bridges

CONTRE

LA HERNIE

ET TOUTES

AFFECTIONS DE L'ABDOMEN

ON PORTE

les Appareils et Ceintures

A CLAVERIE

modèles brevetés et exclusifs garantis exécutés strictement SUR MESURE POUR CHAQUE CAS.

Etablissements CLAVERIE

234, faubourg Saint Martin, PARIS, sont reconnus comme les plus CONSIDERABLES DU MONDE ENTIER et comme la VRAIE MAISON DE CONFIANCE.

Si vous tenez à votre santé, vous irez donc sans tarder voir l'éminent spécialiste des **ETABLISSEMENTS CLAVERIE**, qui recevra de 9 h. à 4 h., à

DIGNE, Samedi 25 Juillet Hôtel Rémusat.
FORCALQUIER, Dimanche, 26 Hôtel Lardeyret.
SISTERON, Lundi 27 Hôtel des Acacias.
LARAGNE, Mardi 28, Hôtel Moderne.
VEYNES, Mercredi 29, Hôtel Doussoulin.

CEINTURES PERFECTIONNÉES

contre les **Affections de la matrice et de l'estomac, Rein mobile, Ptose abdominale, Obésité, etc.**, les plus *efficaces*, les plus *légères*, les plus *agréables* à porter.

MODÈLES NOUVEAUX

Et EXCLUSIFS des Etablissements A. CLAVERIE, 234, Faubourg Saint Martin, PARIS.

MATHIS

L. Conchy

AGENT

SISTERON

—o—

R. C. Sisteron 50.
Téléphone 50.

Toutes les MATHIS (4 et 6 Cyl.) ont :
4 Vitesses
Ressorts entiers
1 Chassis à Cadre Entier

BELLE JARDINIERE, Sisteron

En vente à la librairie LIEUTER

Souffrez-vous ? de l'estomac, des intestins, du foie, du diabète, de l'albumine.

ESSAYEZ et COMPAREZ le Pain, les Flûtes

' SUPREME '

au Gluten

BERTRAND, Lyon

Dépôt exclusif pour Sisteron

Confiserie BROUCHON

© VILLE DE SISTERON

FAIBLES SURMENÉS

et tous ceux qui souffrent d'Anémie, Vertiges, Palpitations, Troubles nerveux, Artério-Sclérose, Tuberculose, Diabète, Paludisme, Cachexies ou de toutes maladies de déchéance organique, en un mot tous les affaiblis soit par maladie ou par surmenage retrouveront FORCE, VIGUEUR, SANTÉ, grâce au

PHOSPHANOL

qui, par sa richesse en Arsine-Nucléinophosphates, Hémoglobine et Extraits végétaux reconstitue les cellules nerveuses, augmente les globules rouges du sang, tonifie la moëlle épinière, et les organes essentiels. C'est le

ROI DES RECONSTITUANTS

qui redonne de la vie à tout organe malade et procure un sang riche, base de la santé. Chez les neurasthéniques, anémiés, tuberculeux, impuissants, le PHOSPHANOL ramène l'appétit, les poumons sont revivifiés, la vigueur et la résistance augmentent, palpitations, migraines, troubles nerveux disparaissent. Le PHOSPHANOL existe en élixir et en cachets. Prix : Le flacon ou la boîte de 50 cachets : 8 francs. Franco : 9 fr. 30 — La cure complète de 3 flacons ou 4 boîtes : franco 32 francs.

PHOSPHANOL, 6, Boulevard Richa Lenoir - PARIS - et toutes Pharmacies

En vente à la pharmacie BOEUF, Sisteron.

LE PLUS MODERNE DES JOURNAUX
Documentation la plus complète et la plus variée

EXCELSIOR

GRAND ILLUSTRÉ QUOTIDIEN à 25 cent.

Abonnements à EXCELSIOR	TROIS MOIS	SIX MOIS	UN AN
pour les Départements ..	23 frs	45 frs	80 frs

Spécimen franco sur demande. — En s'abonnant 20, rue d'Enghien, Paris, par mandat ou chèque postal (Compte n° 5970), demandez la liste et les spécimens des Primes gratuites fort intéressantes.

DIMANCHE-ILLUSTRÉ

EXCELSIOR-DIMANCHE

Magazine illustré en couleurs pour les grands et les petits. 16 pages ..... **30 cent.**

ABONNEMENTS À DIMANCHE-ILLUSTRÉ	TROIS MOIS	SIX MOIS	UN AN
France et Colonies.	4 frs	7 fr. 50	14 frs

UN PRETRE a découvert des RECETTES INCOMPARABLES pour triompher rapidement des Ulcères, Varices, Hémorroïdes, Constipation, Eczémas, Rhumatismes, Neurasthénie, Epilepsie, Diabète, Albumine, Gastralgie, Coqueluche, Bronchites. Envoi gratis de l'Ouvrage illustré 300 pages. Ecr Labor. "Abbé LAURET" St-Mandé (Seine) Joindre 1 franc en timbres pour frais d'expédition). R.C. 193.703

Lincoln Ford Fordson

VOITURES-CAMIONS-TRACTEURS

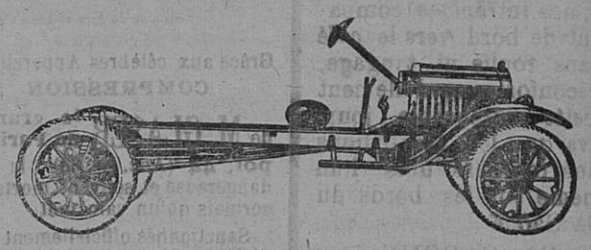

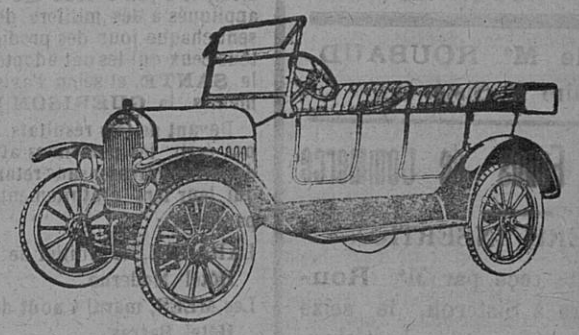

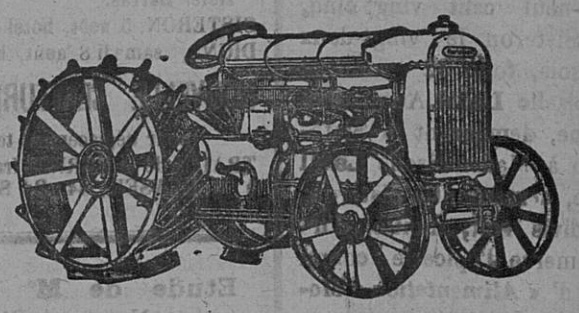

AUTOMOBILISTES

Voulez-vous avoir entière satisfaction dans le choix de votre voiture, de votre camionnette qui vous servira pour vos déplacements ou au transport de marchandises.

Achetez une FORD

La voiture au meilleur marché qui donne le meilleur rendement. 10 litres d'essence aux 100 kilomètres.

Exposition de voitures neuves de différents modèles tous les samedis et jour de foire chez l'agent, Rue de Provence

Garage Moderne — Françis JOURDAN

Imprimerie - Librairie

Papeterie - Maroquinerie - Parfumerie

Pascal LIEUTIER

25, RUE DROITE - SISTERON

Fournitures scolaires et de bureaux

Cahiers - Serviettes - Musettes - Encre

Stylos - Crayons - Compas, - Règles

ARTICLES DE FANTAISIE

Imprimés en tous genres - Affiches

Labeurs, Régistres, Carnets à souche,

Cartes de visite et d'adresse, Factures.

R. C. Sisteron 117.

MAGASIN DE CHAUSSURES

Ancienne Maison CHASTEL

E. JULIEN

Rue Saunerie — SISTERON — Près de la Poste

Ne souffrez plus des pieds

Vous trouvez aussi chez JULIEN tous les appareils du Docteur SCHOLL pour les pieds sensibles ou déformés

Grand assortiment de Chaussures de luxe, sport, travail

pour hommes, femmes, fillettes, garconnets et bébés

Pour les réparations continuer de s'adresser au magasin de la Rue Droite N° 11.

Seul dépositaire de la marque

« Inusor »

Grand choix de pantoufles à semelle pneu d'auto qui est plus durable et moins chère que le cuir.

R. C. Sisteron 20.

Le gérant,

Vu pour la légalisation de la signature ci-contre, le Maire,

© VILLE DE SISTERON